

# COUP D'👁️ EIL SUR ACHÈRES



*Photo Ghislain BERTHIN*



## **BULLETIN MUNICIPAL 2021 DE LA COMMUNE D'ACHERES (18)**

### **Sommaire**

Le mot du maire	Page 3
Le conseil municipal/Composition des commissions	Page 4
Les délégations intercommunales	Page 5
Annuaire des professionnels	Page 6
Informations pratiques	Pages 7 et 8
Etat civil 2021	Page 9
Actualités	Pages 10 et 11
Règles de bon voisinage	Page 12
Les Brèves de la Mairie	Page 13
Vie scolaire et périscolaire	Page 14
Associations et vie associative	Pages 15 et 16
Curieux de Nature	Page 17
Les journées du patrimoine 2021	Page 18
La débâcle de 1940	Page 19 à 22
Carte de randonnées	Page 23
Voeux	Page 24



**Ont participé à la rédaction de ce bulletin** : André JOUANIN, Manuel BLASCO, Cécile DURREAU, Ghislain BERTHIN, Eric BESLAY, Pascale FORATIER, Marie-Claude MELOT, Catherine MASSÉ, Nadia TOURNAUD, Pascal DESMOULIERES

**Un grand merci à Ghislain BERTHIN pour le droit d'utilisation de ses photos**

Chères Achéroises, chers Achérois,

Chers Amis,

Comme 2020, 2021 aura été une année pas comme les autres, une année où notre quotidien s'est vu chamboulé, bousculé et nos vies meurtries pour certains d'entre-nous.

Pour cette revue annuelle de la municipalité, le contenu aura lui aussi été adapté, amputé des différentes manifestations patriotiques, festives et culturelles annulées ou reportées.

Ce sont autant de rendez-vous manqués pour 2021 mais que peut-être nous retrouverons avec encore plus de joie et de bonheur en 2022.

Malgré ce contexte, nous avons poursuivi notre action et notre engagement au quotidien, quelques travaux ont été réalisés, que vous découvrirez au fil des pages de cette revue.

La préparation budgétaire 2022 devra arbitrer sur des travaux de voirie, de bâtiments, d'accessibilité, d'aménagement, de sécurité...

Vous y découvrirez également différents encarts, la chronologie, la continuité du service public et les actions mises en oeuvre par la communauté de communes : Maisons France Services, Espaces Jeunes, les actions des associations et des bénévoles.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont oeuvré pour les journées du patrimoine qui ont été appréciées par de nombreux visiteurs. Je remercie également le club canin Achérois et lévriers de Bois Belle pour les activités, qui ont été stoppées en raison de la crise sanitaire, les travaux d'entretien du local et son environnement, le club de la Charmille pour sa participation aux différentes actions communales et son investissement au sein des projets communautaires et enfin Noëlle BLIN pour son implication bénévole à la bibliothèque.

Des dossiers sont à l'étude, engagés ou en cours de réalisation. Le PLUi avance et la définition des zones à bâtir sera définitive fin 2022.

La vente de 5 terrains pour la construction de nouveaux logements donnera du dynamisme à notre commune, j'espère vivement vous communiquer des nouvelles positives au printemps prochain.

Qu'il me soit permis ici de souhaiter à tous les nouveaux habitants la bienvenue et une bonne installation. Nous sommes heureux de vous compter parmi nous, j'espère bientôt tous vous rencontrer.

Quand une année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que la précédente. J'ai une pensée pour celles et ceux qui sont seuls en cette période de fête, à nos chers disparus et leur famille.

Je souhaite que tous, nous nous rassemblions autour des valeurs essentielles de respect, de tolérance, de solidarité, d'humanisme et de partage.

Chères Achéroises, Chers Achérois, à l'aube de cette nouvelle année 2022, au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je vous souhaite à toutes et à tous de passer les meilleures fêtes de Noël et de fin d'année qui soient.

Le Maire, le Conseil Municipal, le personnel communal vous adressent tous leurs voeux de bonheur, de santé, de prospérité ainsi qu'à vos proches. Que 2022 apporte des solutions à la crise sanitaire et nous redonne foi et confiance en l'avenir.

A la date de publication du bulletin municipal, et en raison des conditions sanitaires, il n'est pas encore possible d'assurer le maintien de la cérémonie des voeux.

Votre Maire,  
André JOUANIN



**André JOUANIN**  
**Maire**  
La Rousselle  
Retraité



**Manuel BLASCO**  
**1<sup>er</sup> Adjoint au Maire**  
Les Poteries  
Chargé de mission



**Cécile DURREAU**  
**2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire**  
L'Arrentis  
Cheffe de Service FPT



**Ghislain BERTHIN**  
**3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**  
Le Petit Richemont  
Retraité



**Eric BESLAY**  
**Conseiller Municipal**  
La Marlunerie  
Retraité RATP



**Aurélien CHOLLET**  
**Conseiller Municipal**  
Les Rois  
Salarié



**Pascale FORATIER**  
**Conseillère Municipale**  
Les Plures  
Retraîtée FPH



**Cédric FROMENTEAU**  
**Conseiller Municipal**  
Le Bourg  
Chauffeur-livreur



**Marie-Claude MELOT**  
**Conseillère Municipale**  
Les Chavignats  
Infirmière

## « Composition des commissions »

- **Commission finances – budget – comptabilité – archives – gestion du personnel** : André JOUANIN – Manuel BLASCO – Cécile DURREAU – Pascale FORATIER
- **Commission des questions scolaires – écoles – affaires sociales** : André JOUANIN – Cécile DURREAU – Ghislain BERTHIN Eric BESLAY – Cédric FROMENTEAU – Marie-Claude MELOT
- **Commission voirie – urbanisme – travaux – affaires sanitaires et assainissement – Environnement – affaires agricoles** : André JOUANIN – Manuel BLASCO – Ghislain BERTHIN – Aurélien CHOLLET - Cédric FROMENTEAU
- **Commission vie associative – fêtes et cérémonies – Culture et bibliothèque – Tourisme – Communication** : André JOUANIN – Cécile DURREAU – Ghislain BERTHIN – Eric BESLAY - Pascale FORATIER – Marie-Claude MELOT
- **Représentants du conseil municipal au conseil d'école** : André JOUANIN – Cécile DURREAU
- **Commission sociale** : André JOUANIN – Cécile DURREAU – Ghislain BERTHIN - Eric BESLAY – Pascale FORATIER – Sandra GONIN – Guy THEPIN – Noëlle BLIN

*Créer ensemble des services d'intérêt général, voilà le rôle des syndicats Intercommunaux.*

*Leurs objets sont très variés. Ils permettent d'assurer les services publics qu'attendent les administrés, d'amortir à plusieurs communes le coût d'investissement des grands travaux, de défendre les intérêts des communes auprès du Département et de la Région et bien sûr de protéger les intérêts propres à chacune d'entre elles.*

*Cette forme d'intercommunalité existe depuis plusieurs années.*

**-Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) :**

**Manuel BLASCO – titulaire**

**-Syndicat Départemental d'Energie du Cher (SDE 18) :**

**Aurélien CHOLLET – Titulaire**

**Erice BESLAY suppléant**

**-Syndicat de renaturation des Saultres (SYRSA) :**

**André JOUANIN – Titulaire**

**-Syndicat de construction et de fonctionnement du Collège d'Henrichemont :**

**André JOUANIN – Titulaire**

**Aurélien CHOLLET – Titulaire**

**-Syndicat de transport Scolaire d'Henrichemont :**

**André JOUANIN – Titulaire**

**Aurélien CHOLLET – Titulaire**

**-Communauté de Communes Terres du Haut Berry :**

**André JOUANIN – Titulaire**

**Manuel BLASCO - Suppléant**

« Autres délégations »

**-Etat des lieux du Centre Socio-Culturel :**

**André JOUANIN - Floriane CHOLLET**

**-Sécurité routière, référent à la prévention routière :**

**Eric BESLAY**

**-Représentant auprès de l'Agence Cher Ingénierie des Territoires :**

**Ghislain BERTHIN**

**-Délégué Défense :**

**Ghislain BERTHIN**

**-Préfecture : alerte GALA :**

**André JOUANIN – Manuel BLASCO – Cécile DURREAU – Ghislain BERTHIN**

**-Comité National d'Actions Sociales :**

**Marie-Claude MELOT**

# Annuaire des professionnels

## ARTISANS

Charpentes - Ossatures bois	<b>Ets PARRA</b>	15 route de Menetou	02 48 26 73 64
Couverture	<b>EURL Thierry GONIN</b>	Les Chavignats 42 route d'Allogny	02 48 26 76 13
Installateur thermique Chaudière à granulés	<b>ECONOTHERM Benôit Barbier de la Serre</b>	Les Poteries 74 route des Merrandiers	06 83 38 85 15
Mécanique générale Auto Agricole	<b>Sébastien ROBINET</b>	Les Sagots 12 route des Chataigniers	06 30 88 47 91

## AGRICULTEURS

Apiculteur	<b>Aurélien BAZINETTE</b>	Maison Forestière des Fougères Les Rois-24 route de Menetou	06 47 13 44 63
Grandes cultures Production laitière-bovins	<b>EARL MOUCHET</b>	La Ruesse 20 route des Chataigniers	02 48 26 93 94
Grandes cultures Bovins allaitants	<b>EARL DU PETIT RICHEMONT</b>	Le Petit Richemont 4 route des Corneilles	02 48 26 73 51
Bovins allaitants	<b>SCEA DES DAMES</b>	Les Loges	

## SERVICES

Colffure à domicile	<b>Ludivine PATKA</b>	26 route des Merrandiers -L'Arrentis	06 34 17 86 77
Ecrivain public	<b>A VOS ECRITS Evelyne MOINARD</b>	Les Saulins 6 route de Quantilly	06 20 83 44 84 avosecrits.fr
Entreprise d'Espaces verts Services à la personne	<b>Patrick FAVIER</b>	La Gaillarderie 1 route des Chataigniers	06 81 12 66 08
Entreprise d'Espaces verts	<b>Philippe TARIAN</b>	Les Chavignats 48 route d'Allogny	06 83 42 08 98
Esthétique	<b>DOUCH'HEUR Estetic</b>	Les Poteries 25 route des Merrandiers	06 64 70 51 46
Gîte rural « Les Poteries »	<b>Frédérique DESMOULINS</b>	Les Poteries 3 rue du Four à Pots	02 48 58 12 33
Informatique, Infographie Maintenance, Formation	<b>Pascal RIBEAUDEAU</b>	Le Bourg 6 route d'Henrichemont	02 48 26 93 24 pascal.ribeaudeau.fr
Pension pour chiens et chats Education canine Vente de croquettes	<b>LE JARDIN DE BÉHÉMIEL Cécile et Denis RIOTTE</b>	Bois Chanterelle d'en Haut 13 route d'Henrichemont	02 48 67 00 92 06 61 86 04 08 pension-canine-feline-18.fr

## COMMERÇANT

Articles ménagers	<b>Didier MERCIER</b>	sur les marchés	02 48 26 99 27
-------------------	-----------------------	-----------------	----------------

## COMMERÇANTS EN STATIONNEMENT SUR LA COMMUNE

Bar Truck ( <i>un lundi soir sur deux</i> )	<b>« C'EST L'OCCAZ »</b>	place de la salle des fêtes	07 60 64 27 88
Pizza ( <i>un lundi soir sur deux</i> )	<b>« PIZZA'NOLO »</b>	place de la salle des fêtes	06 64 53 37 89
Epicerie ( <i>tous les jeudis matin</i> )	<b>« EPICERIE D'ANTAN »</b>	place de la salle des fêtes	06 42 57 74 76
Crêpes et galettes ( <i>tous les jeudis à partir de 17h15</i> )		place de la salle des fêtes	06 24 02 38 35

## COMMERÇANTS EN TOURNÉE SUR LA COMMUNE

Surgelés	<b>ARGEL, THIRIET, TOUPARGEL</b>	1 fois par mois	
Traiteur Salé/Sucré	<b>PATIFRAIS</b>	2 fois par mois	06 74 94 46 69

*En cas d'erreur ou d'omission sur cette page, merci de contacter le secrétariat de la mairie pour une correction dans la prochaine édition*

## MAIRIE

2 Route d'Henrichemont

☎ 02 48 26 72 10

✉ [mairie.acheres@wanadoo.fr](mailto:mairie.acheres@wanadoo.fr)

🌐 [www.acheres18.fr](http://www.acheres18.fr)

Horaires d'ouverture : mardi, jeudi, vendredi 14h-18h

Permanence du maire et/ou des adjoints : sur rendez-vous

## ÉCOLE

1 Route d'Henrichemont

☎ 02 48 26 78 76

Professeur des Ecoles : Vanessa BERNIGAUD

Horaires 8h30-12h00 et 13h30-16h00

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Cantine lundi, mardi, jeudi et vendredi

APC Activités Pédagogiques Complémentaires (avec l'enseignant)

CM les lundis de 16h à 17h

CE les mardis de 16h à 17h

## ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRE

L'accueil périscolaire est géré par la Mairie

☎ 02 48 26 78 76

Horaires d'ouverture :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 7h30-8h30 et 16h00-18h30

## BIBLIOTHÈQUE

Noëlle BLIN

☎ 06 37 95 89 20

✉ [bibli.acheres@gmail.com](mailto:bibli.acheres@gmail.com)

🌐 [bibli.acheres18.fr](http://bibli.acheres18.fr)

Horaires d'ouverture : mercredi de 15h00 à 17h00

(sauf vacances scolaires)

## CIMETIÈRE

Concession cinquantenaire : 220 €

Caveau provisoire : 50 € / jour (Occupation limitée à 3 jours)

*Pour des raisons de facilité de gestion du cimetière, lors de l'acquisition de la concession, la fosse devra être creusée et une cuve étanche posée. Si ces travaux ne sont pas réalisés, la concession sera déplacée. Les nouvelles concessions ne seront accordées que pour des sépultures de personnes domiciliées sur la commune au moment du décès.*

## LOCATION DU CENTRE SOCIO CULTUREL

	Habitants d'Achères	Personnes hors commune
Grande salle moins de 6 h	50 €	80 €
Grande salle de 6h à 24h	150 €	250 €
Grande salle de 24h à 48h	200 €	300 €
Petite salle (1 jour)	60 €	120 €

En ce qui concerne les demandes extérieures relatives à la mise en place d'animation pour la commune, les tarifs pratiqués correspondront à ceux fixés pour les habitants d'Achères conformément au tableau ci-dessus.

**Caution** : 500 €

Fournir une attestation d'assurance couvrant les dommages locaux.

**La somme de 100 € sera demandée en versement d'arrhes lors de la réservation, encaissée et non remboursable. Cette somme viendra en déduction du prix total de la location.**

A la location s'ajoutent les frais d'utilisation des appareils électriques (chauffage et appareil de cuisine) à partir du 16<sup>ème</sup> KW consommé, au tarif unitaire de 0.25 €

Frais redevance incitative : 10 €

## ETANG COMMUNAL

L'étang communal d'Achères est géré depuis le 5 janvier 2012 par la FDPPMAC (Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique Cher).

Pour y pêcher, il est nécessaire d'être en possession d'une carte.

Les tarifs des cartes vont de 6 € à 100 € (tarifs 2020) et permettent de pêcher dans la plupart des étangs et des cours d'eau (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie) des fédérations de l'EHGO (Entente Halieutique du Grand Ouest) et du Club Halieutique interdépartemental.

Consultez le guide officiel de la FDPPMAC, dans tous les établissements vendant des cartes de pêche ou téléchargez-le sur le site : [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

Les cartes sont en vente dans les établissements suivants :

- Atelier Nature – Henrichemont : 02 48 26 70 72
- Gamm Vert – Menetou-Salon : 02 48 64 81 72
- Eureka Ma Maison – St Martin d'Auxigny : 02 48 64 15 94
- Bar des Amis – Ivoy-le-Pré : 02 48 73 93 6 / 06 07 68 11 36

## DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour toutes vos démarches administratives :

Etablissement d'une carte d'identité, d'un permis de conduire, d'une carte grise

Utiliser le site en ligne : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

Ou vous pouvez vous rendre dans l'une des France Services (voir p 8)

**Les Compte rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la mairie et à la mairie**

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU HAUT BERRY

31 bis route de Rians  
18220 Les Aix-d'Angillon  
☎ 02 48 64 75 75  
🌐 [www.terresduhautberry.fr](http://www.terresduhautberry.fr)

## DÉCHÈTERIES

Vous avez accès aux 3 déchèteries communautaires sur présentation de votre carte d'accès.

### Déchèterie d'Henrichemont

Route d'Achères -  
18250 HENRICHEMONT  
☎ 02 48 26 78 32

### Déchèterie de Rians

Chemin du Poiret -  
18220 RIAN  
☎ 02 48 64 43 35

### Déchèterie de Saint-Martin d'Auxigny

Route de Méry-ès-Bois -  
18110 St Martin-d'Auxigny  
☎ 02 48 64 55 02

## RECYCLERIES

Sur la Communauté de communes des Terres du Haut Berry, deux recycleries sont à votre disposition :

### La recyclerie du Haut Berry

55 rue de Verdun  
18250 HENRICHEMONT  
☎ 09 80 97 22 03 ou Franck 06 63 51 69 42  
✉ [recyclierieduhautberry@gmail.com](mailto:recyclierieduhautberry@gmail.com)  
🌐 [www.recyclerie\\_du\\_Haut\\_Berry](http://www.recyclerie_du_Haut_Berry)

#### Horaires

De novembre à mars :  
- mercredi de 9h à 12h  
- samedi 9h à 12h et de 14h30 à 17h  
D'avril à octobre :  
- mercredi de 9h à 12h  
- samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h

### La recyclerie « Le Meilleur de la Grange »

1 Rue de la Croix St-Etienne  
et « La Grange »  
Rue Armand Cormont  
18510 MENETOU-SALON  
☎ 02 48 64 81 71

#### Horaires :

- Samedi de 14h à 18h

## BIEN VIEILLIR

Le CDCA (conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) a été créé par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement pour renforcer la participation des personnes à l'élaboration des politiques publiques du handicap et de la vieillesse.

Le CDCA remplace le conseil départemental consultatif des personnes handicapées (CDCPH) et le comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA)

*Pour en savoir plus, contacter le CDCA 18 (conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie)*

Route de Guerry

18000 BOURGES

☎ 02 48 55 44 37

🌐 [www.cdca18.com](http://www.cdca18.com)

## FRANCE SERVICES

France services, anciennement Maisons de services au public (MSAP), permet aux usagers de procéder aux principales démarches administratives du quotidien dans un lieu unique à moins de 30 mn de leur domicile.

Entre autres services, vous aurez accès à :

- Allocations familiales
- Assurance maladie
- Assurance retraite
- CAP emploi
- Centre d'information sur le droit des femmes et des familles
- EDF – ENGIE - GRDF
- Espace public numérique avec imprimante, copieuse, scanner

### - Espace Simone Veil

3 Route de Méry-ès-Bois

18110 Saint-Martin-d'Auxigny

Lundi-mardi-vendredi de 8h30 à 13h00

Mercredi de 14h00 à 17h00

Jeudi de 8h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

☎ 02 48 55 00 60

✉ [franceservicesstmartin@terresduhautberry.fr](mailto:franceservicesstmartin@terresduhautberry.fr)

🌐 [www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services)

### - Espace Rosa Parks,

6 Place de l'Hôtel de Ville à

18250 Henrichemont

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi-jeudi de 14h00 à 17h00

Mercredi de 8h30 à 13h00

Vendredi 8h30 à 13h00 et 14h00 à 17h00

☎ 02 48 50 64 15

✉ [franceserviceshenrichemont@terresduhautberry.fr](mailto:franceserviceshenrichemont@terresduhautberry.fr)

### - Les Aix d'Angillon

Communauté de Communes terres du Haut Berry

31 bis Route de Rians

18220 Les Aix d'Angillon

Lundi / mercredi / jeudi / vendredi de 8h30 à 13h00

Mardi de 8h30 à 13h00 et de 14h00 à 16h00

☎ 02 48 66 75 88

**Permanence France Services Henrichemont par le CDAD : un service d'accès au droit et à la justice itinérant : tous les 3<sup>ème</sup> lundis du mois de 14h à 15h30**



***Naissances***

Mylan D'ANDREA	le 23 mars 2021
Gustave AVIOTTE	le 15 avril 2021

*Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et aux jeunes mariés*



***Mariages***

Brigitte MARTIN & Claude PICARD	le 18 septembre 2021
Thérèse FOURMOND & Pascal VALETTE	le 18 décembre 2021



***Décès***

Daniel DAMIEN	le 05 octobre 2020
Madeleine ROY épouse FOURNIER	le 29 janvier 2021
Hippolyte HERNANDEZ	le 08 juillet 2021
Jean-Paul PHILIZOT	le 11 juillet 2021
Francis GAUTIER	le 15 août 2021
Lucien GONIN	le 30 août 2021

*Nous renouvelons nos condoléances aux familles endeuillées*

## Les avancées du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Qu'est qu'un Plan local d'urbanisme intercommunal ?

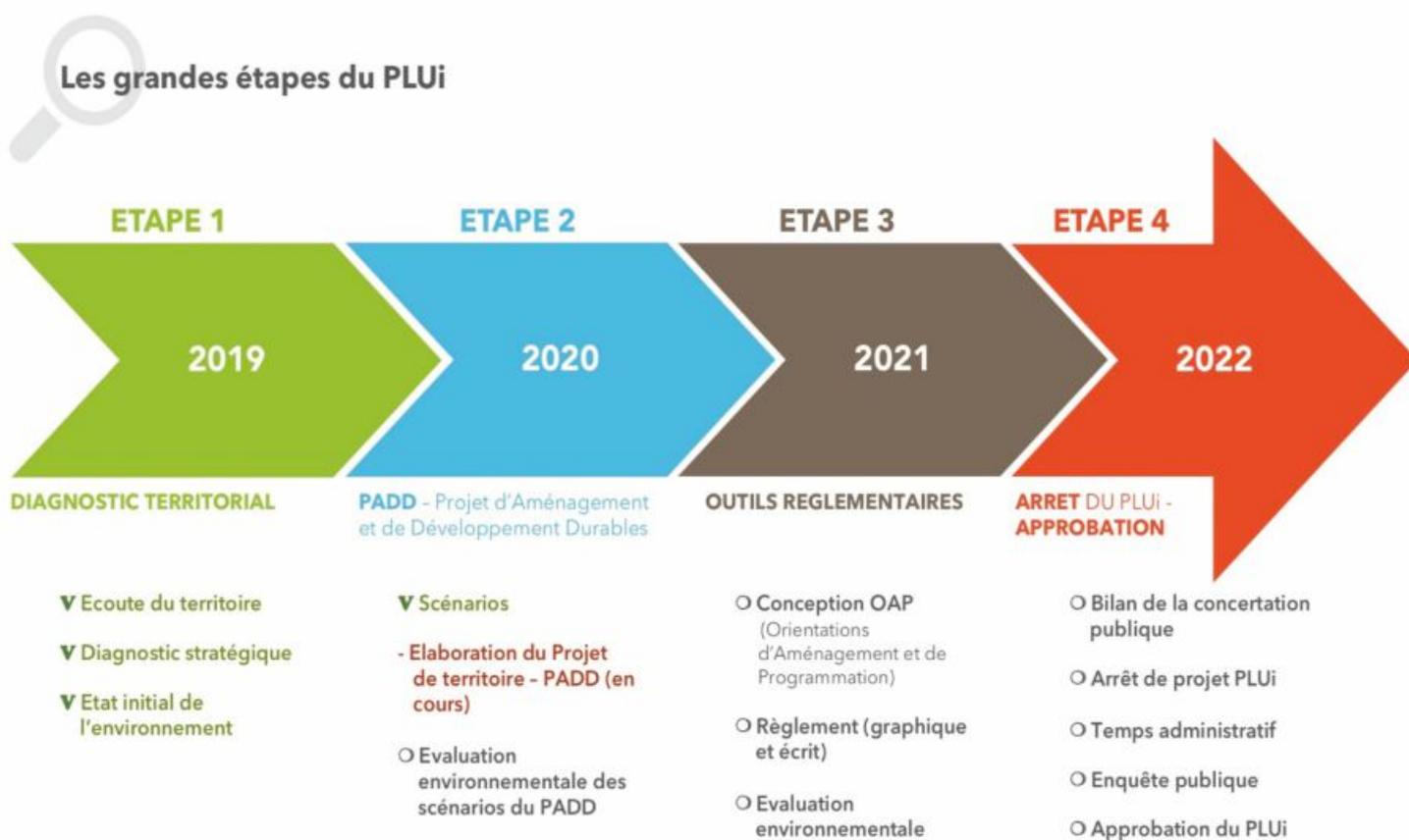
Le PLUi, élaboré par les Terres du Haut-Berry, sera le nouveau document qui déterminera les conditions d'aménagement et d'occupation des sols et remplacera, à partir de la date de son adoption en 2022, la carte communale actuellement en vigueur. S'il se doit d'appliquer les obligations législatives et réglementaires issues des lois sur l'aménagement des sols, comme la réduction drastique de la consommation d'espace issue de la dernière loi Climat et résilience, il est aussi la traduction des orientations du projet de territoire de la communauté de communes.

Il aura des conséquences très concrètes sur les possibilités de construction sur chaque terrain. En effet, dans le futur PLUi, un nouveau règlement sera adopté, qui est structuré autour de trois grands axes :

- L'affectation des zones et la destination des constructions : où puis-je construire ?
- Les caractéristiques urbaines, architecturales, naturelles et paysagères : comment prendre en compte l'environnement ?
- Les équipements et les réseaux : comment s'y raccorder ?

Aujourd'hui où en sommes-nous ?

L'élaboration d'un PLUi se découpe en 4 grandes étapes. (Voir schéma ci-dessous).



Après la réalisation d'un diagnostic puis d'un projet de territoire, l'année 2021 a vu l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et la rédaction des différents outils réglementaires, qui s'imposeront à chaque projet de construction.

La commune a évalué les parcelles qui seront éventuellement constructibles ces prochaines années, notamment à partir des demandes exprimées par les habitants, ainsi que le nombre de logements vides.

Ces données sont présentées notamment à la Direction Départementale du Territoire qui, sous l'autorité du Préfet, est chargée de vérifier le respect par le PLUi des obligations réglementaires.

Ce n'est qu'après cette validation que le PLUi pourra être adopté, sans perspective de se voir invalidé par la Préfecture.

Dans le projet de PLUi soumis à validation, les zones constructibles sur Achères reprennent en grande majorité les propositions remontées par la commune. Une zone « à urbaniser » regroupant des terrains situés « Les Plures » - route de Quantilly et actuellement en cours de vente, devrait être validée.

Enfin, des sites patrimoniaux et naturels à protéger sont inscrits dans le projet de PLUi : deux lavoirs, dont celui du Bourg, la croix des Sagots et la Mare des Fougères située route de Menetou.

Comment s'informer ?

Les divers documents d'élaboration du PLUi sont aussi consultables en mairie ou sur le site Internet de la communauté de communes à la page : <https://terresduhautberry.fr/vie-pratique/habitat-urbanisme/application-du-droit-des-sols/planification-urbaine/projet-communaute-de-communes/>

**A noter : tous les permis de construire déposés ces derniers mois et en ce moment sont toujours régis par les règles de la carte communale.**

### La gestion de l'eau potable

Le service public de l'eau potable a été transféré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 du SIAEP Achères-Quantilly-St-Palais vers les Terres du Haut-Berry. Pour les usagers, cela a été transparent puisque la SAUR a continué à se voir déléguer la gestion de l'eau potable.

Le conseil communautaire du 25 novembre 2021 suite à la consultation de 3 sociétés, a renouvelé la concession de délégation du service public à la Société SAUR, et ce jusqu'en 2031.

### Recensement de la population 2022

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite...) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Une déclaration sur internet est encore plus simple : à cet effet, des codes vous seront remis par Joseph MELOT, qui sera agent recenseur à compter du 20 janvier 2022.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible.

Vos données restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous demandent de l'argent.

### Les nouveaux éclairages sur la commune

En 2021, la dernière tranche d'un plan pluriannuel de renouvellement de l'éclairage public a été réalisé en partenariat avec le Syndicat d'énergie du Cher, dans le Bourg et aux Poteries.

Plusieurs lampes ont été mises en LED, afin de réaliser des économies d'énergie, notamment sur les poteaux EDF situés au niveau des vestiaires de l'Étang, route des Merisiers et route des Merrandiers.

Des nouveaux candélabres ont été posés devant le centre socioculturel.

De plus, 6 armoires commandant l'éclairage ont été remplacées. Ces travaux sont en partie subventionnés par le SDE 18.

En 2022, une extension de l'éclairage public est en préparation, notamment sur la route de Quantilly, en lien avec de nouvelles implantations d'habitations.

# Les règles de bon voisinage

## Bricolage et jardinage

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent ou par des travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, raboteuse, scie mécanique, etc..., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



## Nuisances visuelles de voisinage

Les troubles du voisinage ne se caractérisent pas que par des nuisances sonores ou olfactives, elles peuvent aussi être visuelles. Les nuisances visuelles se caractérisent par la modification dégradante d'un paysage, qu'il soit privé ou public.

Des encombrants stockés dans un jardin ou sur une terrasse, visibles par le voisinage sont considérés comme de la pollution visuelle.

Quelle que soit la nature des nuisances, elles sont considérées comme un trouble anormal du voisinage à partir du moment où elles sont nuisibles et perturbent le bien-être et le cadre de vie de chacun.

En dernier ressort des recours sont possibles auprès du conciliateur de justice puis auprès du Tribunal d'Instance, mais il est préférable d'avoir recours à une solution amiable avec votre voisin.

## Entretien des haies – élagage des arbres

Il existe une réglementation relative aux distances pour planter des arbres ou des haies. Par ailleurs, lors de la pousse des arbres et des végétaux, il faut élaguer pour assurer leur entretien régulier et sécuriser les infrastructures, le voisinage et les usagers des alentours.

La réglementation de l'élagage vise notamment à prévenir différents risques liés aux arbres :

- chute d'arbres et de branches sur les véhicules et les personnes empruntant les voies de communication
- manque de visibilité suffisante pour le voisinage ou pour le réseau routier
- dysfonctionnement des infrastructures, comme les lignes aériennes téléphoniques et électriques ou l'interruption d'une voie de circulation

En application de l'article 50 de la [loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « Engagement et proximité »](#), un maire peut sanctionner une personne d'une amende d'un montant maximal de 500 € lorsqu'elle ne respecte pas un arrêté communal l'obligeant à élaguer et entretenir des arbres et haies donnant sur la voie publique ou le domaine public.

### Aménagement du centre bourg :

- L'aménagement du lavoir est en cours :

L'abri bus a été retiré puis le lavoir nettoyé et repeint pour permettre l'installation d'une boîte à livres.

Vous pouvez ainsi bénéficier de divers livres tous les jours. N'hésitez pas à aller vous servir.

Au printemps des fleurs seront plantées autour du lavoir et bien évidemment dans le village.

Le conseil municipal remercie tous les participants au projet : Madame DERELY, Madame TOURNAUD et son fils Rodolphe, Monsieur et Madame HUARD, Madame MASSÉ



- Réaménagement du terrain de pétanque en cours :

Il devrait être terminé au printemps prochain pour vous permettre de vous retrouver en famille ou entre amis pour jouer à la pétanque

Des bancs ont été achetés et seront installés notamment autour du terrain pour vous permettre de vous reposer entre deux parties.

- Aménagement des chemins de randonnées en cours :

Un groupe de participants œuvre pour aménager les chemins de randonnées et les recenser afin de vous permettre de profiter des divers parcours possibles à Achères.

### Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme :

A partir du 1er janvier 2022, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme) peuvent se faire par Internet. Un outil unique mis en place par la communauté de communes permettra de transmettre les demandes au service instructeur. Rendez-vous sur le site d'Achères et sur celui des Terres du Haut-Berry pour plus d'informations.

### PanneauPocket

La commune a adhéré depuis plusieurs mois au service PanneauPocket, qui permet d'informer les habitants par l'intermédiaire d'une application pour Smartphone et tablette. C'est un complément aux autres canaux d'informations (flyers, affiches, site Internet), particulièrement utile notamment pour les alertes météo de la Préfecture, qui doivent être diffusées rapidement.

Pour s'inscrire, il suffit d'aller sur <http://www.panneaupocket.com/>, de télécharger gratuitement l'application et de choisir dans la liste des communes Achères (18250).

### Objectif Climat 2030

Parmi tous les enjeux liés aux changements climatiques, la question de la ressource en eau est centrale, que ce soit en termes de ressource quantitative, d'événements climatiques extrêmes, de services rendus par les milieux naturels, de santé... Pour s'adapter au changement climatique, et participer à la protection de la ressource en eau, la commune a décidé d'adhérer au dispositif Objectif climat 2030.

En partenariat avec l'association Nature 18, il permettra de faire un état des lieux partagé des vulnérabilités du territoire, de définir les mesures à mettre en place à court, moyen et long terme, notamment pour économiser l'eau, et de provoquer des prises de conscience et des changements de comportement.

Des réunions d'informations et des actions participatives seront mises en place en 2022 et 2023.

**Rappel : La bibliothèque organise une lecture tous les mardis soir pour les enfants :**

**16h15 pour les enfants des cours élémentaires et cours moyens**

**17h00 pour les enfants de maternelle et des cours préparatoires**

### Un mur de mosaïque à l'école

L'année dernière, nous avons réalisé des sujets en mosaïque avec Marie-Ella Stellfeld, une mosaïste. Pour finir notre travail, cette année, les parents d'élèves sont venus à l'école et ont collé nos productions sur le mur du préau. Ils ont ensuite fait les joints de ceux-ci.



Marie-Ella les a guidés et aidés dans ces deux activités. Elle a ajouté des décorations qui ont rendu le mur plus joli et elles ont complété les emplacements vides.



Au printemps, nous allons peindre, en tamponnant le mur à l'éponge afin d'égayer et de donner plus de vie à nos réalisations. Nous utiliserons du marron pour représenter la terre, du vert pour l'herbe et du bleu pour le ciel. Nos sujets représentent des insectes et des champignons. Ils se retrouveront ainsi dans la couleur de leur élément.



### La vie à Achères

Cette année, nous travaillons sur le village d'Achères. Nous apprenons son histoire. Pour cela, nous avons étudié son blason. Nous avons ensuite visité l'église, monument historique le plus important du village. Nous envisageons de réaliser d'autres visites pour en apprendre plus sur l'histoire d'Achères. Si vous avez des suggestions de visites à nous proposer, n'hésitez pas à contacter l'école.



### - **ASSOCIATION YOGA ET AYURVEDA**

L'association Aya a été créée dans le but de promouvoir l'enseignement et la pratique du Yoga et de l'Ayurvéda pour le bien-être de tous

Le cours de Yoga Intégral est une pause pour s'occuper du Soi. Les pratiques infusent dans notre quotidien : calme, vigilance, alignement, discernement, joie et énergie.

Asanas (postures), Pranayama (respiration), Méditation (pacification et gestion du mental), Yoga Nidra (relaxation profonde guidée), et Auto-Massages

Anne-Laure Launay, Professeur Diplômée Sivananda. Cours individuels et collectifs pour adultes, enfants et familles. Thérapeute en Massages Ayurvédiques.

Cours collectifs Salle des fêtes d'Achères lundi 9h et 11h (cours doux)

**Contact Anne-Laure LAUNAY**

☎ 06 10 25 08 00

✉ annelaure@sourcevedique.com

🌐 www.sourcevedique.com

### - **ASSOCIATION LES AMIS D'ACHÈRES**

L'association a pour objectif d'organiser diverses manifestations culturelles et sportives, dont les bénéfices sont destinés à soutenir les activités scolaires.

**Contact : Lucie ROBINET**

☎ 06 83 53 79 84



### - **LES ANCIENS COMBATTANTS : ACPG CATM**

**Contact : Jean GONIN - Président**

☎ 02 48 26 98 47 - 02 48 26 90 87

CATM Combattants Algérie Tunisie Maroc - ACPG Anciens Combattants Prisonniers de Guerre



### - **ASSOCIATION LES ARTS LIBRES**

Les Arts libres se retrouvent en atelier libre, les adhérents réalisent leurs œuvres par diverses techniques (aquarelle, pastel, huile, acrylique ...).

Chaque année, nous organisons une ou plusieurs sorties (visites de musées, expositions...) en collaboration avec d'autres ateliers.

Atelier tous les lundis de 14h à 16h30

**Contact : Elisabeth STOURME**

☎ 02 48 26 90 73



### - **CLUB CANIN ACHÉROIS ET LÉVRIERS DE BOISBELLE**

Association créée en septembre 2011, ayant pour but d'éduquer les chiens de toutes races LOF ou non LOF quel que soit leur âge.

Elle conseille ses adhérents dans l'éducation et les différentes activités proposées par le club.

**Discipline** Education, Obéissance, Agility, Doxotraining, Poursuite à Vue sur Leurre.

**Horaires** Samedi à 14h éducation et obéissance

Dimanche à 9h : obéissance et à 10h : éducation

Dimanche après-midi deux fois par mois de mars à novembre : Doxotraining et PLV

**Contact : Philippe NEVERS**

☎ 02 48 64 67 01

🌐 [www.clubcaninacherois.fr](http://www.clubcaninacherois.fr)



### - **LE COMITE DES FETES**

Le comité des fêtes d'Achères organise régulièrement des manifestations à destination de tous les habitants de la commune (Concours de belote, repas dansant, brocante, sortie spectacle, ...)

**Contact : Patrick FAVIER**

☎ 06 81 12 66 08

# Les associations

## La vie associative

### - LA CHARMILLE

Les aînés ruraux se rencontrent très régulièrement autour d'activités variées (pique-nique, raffles, fête de l'amitié, jeux...) et organisent souvent des rencontres avec des clubs amis.

#### Contacts :

Eric BESLAY : 06 88 89 05 28

Noëlle BLIN : 06 37 95 89 20

Denis LABBE : 06 74 62 44 75

Ghislain BERTHIN : 06 40 22 31 35

Ghislain BERTHIN : 06 40 22 31 35



## « Vie associative »

### Les Anciens combattants



Cette année encore, malgré la pandémie, notre petite section locale a maintenu la commémoration du 11 novembre grâce à ses sympathisants qui sont venus nous épauler. Nous les remercions vivement.

Nous vous faisons part du décès de Hippolyte HERNANDEZ (ancien Président de l'association et ancien combattant) et de Lucien GONIN (ancien combattant), nos amis regrettés.

**Le Bureau**

### Le Comité des Fêtes

Organise sa brocante annuelle : suivant les règles sanitaires

Le Comité des Fêtes recherche des bénévoles. Si vous êtes intéressé(e) vous pouvez contacter le Président de l'association :

**Patrick FAVIER** au 06 81 12 66 08

### Les Amis d'Achères



Les Amis d'Achères est l'association des élèves scolarisés à Achères. Ses principales actions (vente de chocolats, soirée jeux, tournoi de ping-pong...) ont pour unique objectif de financer les projets du RPI Achères/Méry-ès-Bois, le Noël des enfants, tout autre projet éducatif à destination des enfants de l'école.

Les actions 2021 ont toutes été annulées en raison de la crise sanitaire mais reprendront dès que possible.

**La Présidente : Lucie ROBINET – La Trésorière : Gaëlle REMANJON**

### La Charmille

L'année 2021 ne sera pas une année inoubliable du fait de la pandémie de la COVID.

Nous espérons que 2022 sera une meilleure année pour le partage de bons moments.

Le nombre d'adhérents est aujourd'hui de 42.

L'équipe LA CHARMILLE vous souhaite une bonne année 2022, remplie de santé et bonheur.

Meilleurs vœux à tous, et prenez bien soin de vous.

**Le Président Eric BESLAY**



### DATES DES MANIFESTATIONS 2022

Les dates des manifestations 2022 vous seront transmises sur le site de la mairie et son panneau pocket

#### **N'OUBLIEZ PAS QUE :**

- Tous les **JEUDIS MATIN à 09h00** : DEPART SALLE DES FETES : **MARCHE POUR LES PLUS COURAGEUX**
- Tous les **VENDREDIS dès 14h30** : **JEUX DIVERS** (Belote, tarot...)

**L'ADHESION s'élève à 12 € l'année**

Il y a de cela quelques mois, je vous ai parlé de nos amis les moineaux. Aujourd'hui, je vais vous les présenter plus en détail et, ne m'en voulez pas, je suis obligée de mettre un carré blanc en préambule car notre ami est.... un chaud lapin !



Le moineau appelé également, piaf, pierrot, monio est un petit oiseau qui pèse 30 grammes, donc un peu dodu pour sa taille. Il est rond avec une dominante de teintes marron beige pour les mâles et beige pour les femelles qui elles, sont plus petites 25 grammes.

Ils vivent en troupe, ce qui leur permet d'être mieux protégés. Les uns mangent pendant que les autres surveillent, ensuite on change de rôle ! A propos de leur alimentation, ils sont majoritairement granivores ce qui veut dire qu'ils mangent toutes sortes de graines, blé, avoine, orge, millet, sorgho, graines de graminées diverses. Les insectes entrent en partie dans l'alimentation des jeunes. Lorsqu'ils vivent en ville, ils consomment nos restes soit des miettes de pain, de gâteaux. Depuis des siècles ils ont su trouver leur place en nous côtoyant. Donc, pour eux, pas de disette et surtout abondance de nourriture. Ils se lèvent tard, bien après les autres oiseaux et se couchent tôt, une heure avant le coucher du soleil même en hiver quand les jours sont courts.

Les troupes de moineaux sont constituées d'une vingtaine maximum d'individus mâles et femelles. Il y règne une hiérarchie précise avec la domination de quelques mâles qui arborent une bavette noire. Plus la bavette sur leur poitrine est grande plus ils sont respectés.

Au printemps, grand remue-ménage dans les troupes... Il faut dire que ces messieurs voient leurs testicules passer de la taille d'une tête d'épingle à celle d'une cerise soit entre 250 à 300 fois plus gros. Ils sont très excités et leur seule préoccupation, c'est de s'accoupler. Mais voilà, les femelles sont en décalage. Elles ne sont pas réceptives au début du phénomène. Alors, ces messieurs essaient par tous les moyens d'attirer leur attention. Qui chantera le plus longtemps ? Qui construira le nid le plus gros ? On a vu des nids atteindre la taille record d'un mètre de haut, constitué de brin de paille, foin, plumes diverses, ficelle, bout de plastique etc... Enfin, quand la chose devient possible, les mâles vont honorer leur partenaire jusqu'à 40 fois par jour !!! Ils restent fidèles tout leur vie.

La femelle pond entre 2 à 5 œufs qu'elle couve entre 11 et 14 jours. Les jeunes quittent le nid au bout de quinze jours. Ils sont semblables aux femelles dans leur livré. Leur plumage définitif et différencié se fera connaître au printemps suivant.

Malgré ces performances sexuelles, l'espèce est en nette régression, 70 % de perte depuis les années 80, victime des produits phytosanitaires, des chats et autres prédateurs, du manque d'insectes pour l'élevage des jeunes et du manque de site de nidification particulièrement en ville.

Si vous avez des moineaux chez vous, surtout protégez-les et mettez-leur à disposition des mangeoires en hauteur. Merci pour eux !



Catherine Massé

Dimanche 19 septembre 2021, la Journée du Patrimoine s'est déroulée dans notre commune.

Malgré une météo maussade, la visite de notre église et de notre lavoir a été suivie par une cinquantaine de personnes.

A cette occasion, le lavoir avait été restauré et agrémenté par des photographies et ustensiles de lavandières.

A l'intérieur de l'église des reproductions de plan et cartes montraient la situation de notre village du XVIème au XIXème siècle. Des documents sur le chemin de fer qui desservait Achères, des photographies anciennes de classes d'école, d'équipes de football et basketball de notre commune et une vidéo sur les fontaines de la forêt de Saint-Palais étaient consultables.

Notre église ne compte qu'un seul vitrail. Il a cependant été réalisé par un peintre verrier réputé : Etienne Hormidas Thevenot.

Né à Montferrand en 1797, E. H. Thevenot commença une carrière militaire. Garde du corps du comte de Noailles, puis garde particulier de la famille royale, il mit fin à cette carrière à trente-trois ans, à la suite de l'abdication et de l'exil de Charles X.

Une nouvelle carrière de peintre verrier s'ouvre alors à lui. Elle va durer près de trente ans. Il parcourt la France et travaille dans les édifices les plus prestigieux comme dans les petites églises paroissiales comme celle d'Achères. Il restaure les vitraux, ceux des cathédrales de Clermont, Bourges, Bayeux, etc. Il en crée d'autres à Paris, Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Eustache, etc.

Au cours de sa tournée en France, Il rencontre Prosper Mérimée, inspecteur général des monuments historiques. Il devient en 1840 Inspecteur des Monuments Historiques du Puy de Dôme.

Il meurt en 1862 en laissant une œuvre immense à travers la France, oublié comme beaucoup d'autres peintres verriers du XIXème siècle\*.

La Journée du patrimoine s'est prolongée le lundi 27 septembre 2021 par une visite guidée de l'église pour les enfants de l'école d'Achères accompagnés de leur institutrice.

\*Source : La Montagne. Françoise Gibert. Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, N° 758-759.



Nadia TOURNAUD

Nous tenons à remercier les bénévoles qui ont aidé à faire le ménage et à distribuer des flyers de l'église.  
Françoise F. Pascale F. Gisèle R. Françoise P. Nadia T. Ghislain B. Dominique T. André J.

Pour un écolier né en 1934 au Fourtout commune de Saint-Palais, la guerre se résume en septembre 1939 au spectacle d'une route nationale 140 encombrée de véhicules militaires se dirigeant vers le front en un flot incessant. La vue de soldats en bleu horizon, juchés sur des camions, dont certains tractent des grosses pièces d'artillerie, apporte une impression de puissance et de sécurité. Dans l'impossibilité de traverser la route pour me rendre à l'école, ma mère me fait emprunter le pont, construit sous la route et où l'eau du ruisseau ne coule qu'épisodiquement.

Pendant les premiers mois de la « Drôle de guerre », nous apprenons le décès d'un aviateur : Maillaçon abattu en combat aérien. Son épouse avait été institutrice à Saint-Palais. Il est l'auteur d'une vue aérienne de la briqueterie.

Cinq bombes transportées par un avion français, tombent de nuit dans un champ situé un peu plus loin que le Carroir de la Barre, le long du chemin allant du Fourtout aux Jacquelines. Il semble que l'avion en difficulté, ait largué son chargement pour reprendre de l'altitude. Le lendemain nous découvrons le site sur lequel 5 cratères de 3,5 mètres de diamètre et 1 de profondeur se sont formés et dans lesquels nous récupérerons des éclats de bombe. Le champ concerné a été appelé dès lors, « La terre des bombes ». Qui s'en souvient aujourd'hui ?

Nous sommes début juin 1940. Pendant une quinzaine de jours, nous verrons retraiter des civils de plus en plus nombreux, puis des militaires de plus en plus nombreux eux aussi, dans une pagaille qui va crescendo. Les civils propriétaires de voitures chargées au maximum passent les premiers. Puis viennent des bus parisiens, des voitures hippomobiles et enfin des piétons. Certains avec des vélos, des poussettes d'enfants ou des brouettes, cette dernière catégorie se trouvant physiquement au bout du rouleau.

Les gens épuisés se débarrassent de leur vaisselle, voire de leur nourriture dans les fossés bordant la route. La panique fait que l'on s'allège de ce que l'on considère comme le moins utile pour son salut, lequel consiste à échapper aux Allemands, qui après avoir envahi le nord de la France se rapprochent de nous.

Le matériel roulant tombant en panne suite à un ennui mécanique ou un manque de carburant est abandonné sur le bas-côté de la route, surtout aux carrefours. Les occupants poursuivent leur périple à pied.

Le mouvement de retraite, tant de nuit que de jour s'accélère, de même que le désordre quand les militaires retraiteront eux aussi en se mêlant aux civils.

Devant ce tableau d'apocalypse, mes parents hésitent à « se sauver » en laissant les grands-parents maternels à Achères. Pour se concerter, nous nous rendons depuis le Fourtout jusqu'aux Chavignats, à pied par la route nationale, à contre-courant du flot encore modeste de réfugiés marchant sur les bas-côtés de la route et se dirigeant vers Bourges. Au niveau des Bruyères, parmi les véhicules immobilisés, un bus parisien. Plusieurs femmes debout sur la plateforme à l'arrière du véhicule, crient en agitant des serviettes blanches : « Une blessée, une blessée » espérant sans doute qu'une âme charitable les remarque et porte secours. Mais qui peut les entendre dans le vacarme généré par la retraite de motocyclistes militaires qui passent sur leurs motos pétaradantes au même moment ? Quand nous regagnerons le Fourtout 3 heures plus tard, les femmes criaient toujours en agitant leurs serviettes.

Certains réfugiés ayant tout perdu, vaincus par la fatigue et le désespoir s'endorment n'importe où. Un char français effectuant une manœuvre écrasera deux hommes endormis. Ils sont inhumés dans le cimetière de Saint-Palais avec la mention abusive de « Morts pour la France ».

Mon cousin Guy Desmoulières se souvient qu'un cycliste recru de fatigue avait demandé à dormir dans une annexe de la maison de ses parents. A son réveil son vélo avait disparu.

Jean Barthélémy me dira que ses parents qui exploitaient la ferme de Combres donnaient du lait pour les enfants. Parfois il y avait des disputes pour accéder au puits.

A Achères, (aujourd'hui 50 route d'Allogny) nous apprenons que mon arrière-grand-mère Louise Michou née Guilbault, âgée de 85 ans refuse de quitter la maison. En 1870 elle habitait la Chapelle d'Angillon. Elle a vu les Prussiens arriver et n'a pas souffert de leurs exactions.

A noter que selon les dires des habitants de Saint-Palais les plus âgés, en 1871, un groupe de uhlans, s'arrêtera en haut du Pic Montaigu, avant de rebrousser chemin. Devant autant de sagesse, mes parents décident de quitter le Fourtout et de venir rejoindre le reste de la famille à...Achères.

Mon père récupère à la briqueterie du Pic un vieux camion doté de pneus à bandages acheté en 1928, et immobilisé en raison de la dépose d'une pièce essentielle à son fonctionnement. Il n'a pas été réquisitionné par l'Armée, contrairement à un camion P 45 et une camionnette de marque Citroën, que l'on ne reverra jamais.

Le chargement du strict nécessaire effectué, il faut durant le voyage rouler à contresens d'une marée humaine et mécanique. Tantôt sur le bas-côté de la route, s'arrêter pour laisser passer des convois, puis reprendre l'avance sur la route, contourner des épaves abandonnées. Près de deux heures seront nécessaires pour rejoindre Achères en fin d'après-midi, où nous nous installons pour attendre l'arrivée des Allemands.

Mon père descend tous les jours à pied au Fourtout en empruntant la route des Bardys. La maison a été occupée par des réfugiés dès notre départ. Il voit des femmes modifier les robes de ma mère en vue de les porter. D'autres les déchirent pour en faire des chiffons, ou les jettent par la fenêtre. Mon landau de bébé disparaît, emprunté par nécessité, puis ramené avec des excuses, après l'armistice. Mon père récupérera un matelas et le rapportera à Achères... sur son dos !

Pendant ce temps à Achères l'exode s'accélère. Je vois un camion tracter un char d'assaut en panne, au milieu d'une route encombrée de véhicules retardés dans leur repli par une foule de fuyards à pied, tant civils que militaires, qui va grossir le flot de réfugiés occupant la route nationale saturée. Ce qui crée un ralentissement. Certains fuyards n'ayant plus de bagages marchent en lisière de la forêt, plus rapidement que ceux qui circulent sur la route.

Une trentaine de soldats fait halte dans la cour devant la maison d'Achères. Ils achètent des lapins, les préparent en vue de les faire cuire dans une marmite se trouvant dans la cour et destinée à la cuisson des pommes de terre pour les animaux. Un ordre de repli arrive et sans tarder les soldats en maugréant, mettent leur futur repas incuit dans des seaux en métal et détalent. La peur est plus forte que la faim.

Les Allemands se rapprochent. Nous constatons un ralentissement sensible du flot de réfugiés civils. Certains demandant de l'eau, font état de nombreux morts et blessés lors du bombardement de la Chapelle d'Angillon le 18 juin 1940. 110 personnes trouveront la mort.

Et soudain plus personne ne passe, la route est désertée. Nous rentrons dans la maison avec plus ou moins d'inquiétude. Nous attendons en regardant par les fenêtres derrière les rideaux. L'angoisse est palpable et le mutisme de circonstance chez les adultes.

Le grand-père a caché un sac d'avoine dans le bas d'une commode. La planche cède sous le poids. De même pour un revolver qu'il ne retrouvera jamais...ne se souvenant plus où il l'avait rangé. La grand-mère n'a rien trouvé de mieux comme cachette pour un kilo de sucre en morceaux enveloppé dans du papier journal...que de le mettre sous un lit ! A l'image des fuyards, ceux qui restent n'ont plus des attitudes normales.

Et je vois le premier véhicule allemand faire son apparition en milieu d'après-midi. Une voiture décapotable se dirigeant vers le Pic à vive allure avec trois occupants à bord. Surprise, aucun ne porte un casque à pointe. Nous sommes le 19 juin et les Allemands seront à Bourges en fin d'après-midi.

D'autres véhicules suivront, précédant les jours suivants, l'arrivée d'unités hippomobiles. Certains soldats bivouaquant dans le champ en face la maison, portent des chemises noires.

Un side-car s'arrête dans la cour. Son conducteur veut acheter des œufs. Il indique le nombre avec ses doigts. Mon grand-père Louis Michou lui donne la quantité demandée. Il indique avec ses doigts le montant de l'achat en francs. En échange il reçoit une pièce de monnaie allemande.

Trois jours après leur arrivée, les occupants procèdent à l'inspection des maisons. Pour la fouille, un sous-officier revolver à la ceinture et deux hommes armés de fusils portés à la bretelle parcourent les pièces de l'habitation. Plutôt pour découvrir si un soldat français ne se trouve pas caché, que pour y trouver de la nourriture. Ils ne visiteront pas les dépendances, ni le grenier.

A leur entrée, je fonds en larmes en me réfugiant dans les jupes de ma mère. Le gradé, en passant près de moi, comme pour m'inviter à ne pas avoir peur, me tapote la tête de sa main gantée, ce qui renforce mes hurlements. Durant les jours qui suivent, je suis pris de fréquents vomissements, dus sans aucun doute à une frayeur rétrospective.

A Achères dans un débarras, le grand-père avait conservé L'illustration, une compilation de journaux qui relataient les deux premières années de la guerre 14-18. Un document contenant beaucoup d'images, de photos, de caricatures, de commentaires abondamment censurés et orientés, parfois à la limite de la désinformation. J'adorais feuilleter ce journal quand je venais chez mes grands-parents passer quelques jours. Sa lecture m'a causé beaucoup de tort en me faisant croire à la supériorité du soldat français, dernier rempart contre la barbarie teutonne. Alors, quand un soldat allemand, vous tapote la tête dans la maison de votre grand-père, il y a de quoi se poser des questions et avoir peur, surtout à 6 ans.

A notre retour au Fourtout, nous trouvons la maison dans un état prononcé de malpropreté dû au manque de civisme de certains occupants. A l'intérieur d'une pièce nous découvrirons des excréments et des détritiques répandus partout. Plus de rideaux aux fenêtres. Et sur un mur blanchi à la chaux de la chambre de mes parents, une inscription écrite à l'aide d'un morceau de charbon de bois : « Merci de votre maison, nous avons trouvé tout ce qu'il nous fallait ».

Sous le hangar où les ouvriers extrayant le calcaire destiné à la fabrication de la chaux, s'abritaient en cas de forte pluie, une Peugeot 201 a été abandonnée là et ne sera jamais réclamée à l'issue du conflit.

Pas moins de deux bus parisiens et une dizaine d'autres véhicules ont été abandonnés dans l'entrée du chemin du Fourtout. Des casques, vareuses et capotes militaires, des musettes se trouvent encore dans certains véhicules. Plus loin, sous le pont, laissés là avec plus de discrétion, des armes, munitions, vêtements et autres équipements d'une autre guerre comme les bandes molletières. Mes parents récupéreront des vêtements militaires que nous utiliserons, après transformation par ma mère, pendant le temps que durera le conflit.

Pour nous, la guerre vient de commencer réellement depuis 15 jours avec le début de la Débâcle et déjà une unité hippomobile allemande s'installe dans le bourg de Saint-Palais. Compte tenu de l'anéantissement de l'armée française durant les mois qui ont précédé, concourant à ce qu'un million huit-cents mille hommes soient prisonniers, (27 prisonniers et déportés pour Saint-Palais), les adultes se demandent combien de temps l'occupant va rester là et surtout quel va être son comportement.

### ***La présence allemande à Saint-Palais 1940***

La débâcle précède l'arrivée d'une unité hippomobile allemande à Saint-Palais, quelques jours après l'occupation de Bourges intervenant le 19 juin dans l'après-midi.

Dans le bourg, les Allemands sont partout. Leur PC, «la Kommandantur » se trouve chez monsieur Pillet, lequel habite face à la boulangerie-café de madame Moulon. Une sentinelle y assure la garde en permanence. La relève s'effectue toutes les deux heures.

Une antenne chirurgicale où l'on soigne les chevaux s'installe dans une grange, appartenant à Aimé Foltier, proche de la boulangerie. Le commandant de la place loge dans un local faisant face à l'habitation d'Aimé Foltier.

Certains chevaux blessés subissent des opérations chirurgicales dans les granges contiguës de la Kommandantur. Des bottes de paille sont mises sur le sol et les chevaux couchés dessus, sur le flanc, reçoivent des soins appropriés.

Des chevaux blessés gravement ou malades, irrécupérables sont abattus et enterrés dans un champ proche de Saint-Giraud et de la rivière, laquelle coule rouge à cette occasion. D'autres sont abattus dans la cour de la Gaucherie après les avoir extraits des écuries réquisitionnées et enterrés aux dessus de la ferme. D'autres granges sont réquisitionnées, telle celle se trouvant près de l'habitation de Guy Desmoulières. Il semble d'ailleurs qu'un occupant ait gravé ses initiales KS dans une pierre de taille.

La modification de l'alimentation du circuit d'eau du lavoir de Saint-Giraud date de cette époque. En effet, les troupes d'occupation ayant interdit l'accès au lavoir sous prétexte que l'eau de savon se mêlait à l'abreuvement des animaux, la commune décide de faire déverser le courant de la fontaine dans l'abreuvoir et ensuite dans le lavoir.

A la Nouzillière, des bovins réquisitionnés dans les fermes de la commune pour les besoins de la troupe sont abattus. Les têtes et les ossements s'entassent dans une marnière, le long de la route des Bardys. Les soldats mangent de la viande, en général bouillie, au déjeuner et au dîner. Une roulante fonctionne près de l'église ;

Les soldats offrent des bonbons ou des sucreries aux enfants. On leur impose beaucoup d'exercices, notamment de l'ordre serré, ou une marche au pas cadencé, ponctuée de séquences au pas de l'oie, parfois le masque à gaz positionné sur le visage. Ils peuvent ainsi accomplir le trajet Bourg, route de Grangeneuve, nationale 140 et route de Quantilly pour revenir au point de départ.

Ils chantent en allant à la soupe, toujours en bon ordre. Tous les matins on peut en voir une vingtaine devant le PC, attendant de rendre les honneurs à un officier. Parfois en tenue de sortie vert de gris et en armes, parfois en tenue de travail d'une couleur blanc-gris. Leur chef, un sous-officier blond aux yeux bleus, a l'habitude de faire peur aux écoliers, obligés de passer à proximité de ce rassemblement pour se rendre en classe. Il court derrière eux. Nous détalons, parfois en pleurant, sous les quolibets des soldats.

L'un des sous-officiers stationnés à Saint-Palais, en raison de sa suffisance, avait été surnommé Orgueil.

Au niveau du Fourtout, des soldats allemands, généralement groupés par deux ou trois, mais parfois seuls et armés seulement de leur baïonnette, se promènent dans le chemin conduisant aux Jacquelines. Sans doute des paysans aimant la nature.

Les adultes engagent les enfants à qualifier les occupants d'allemands. Les termes teutons, fridolins, chleus, vert de gris, frisés, doryphores et surtout boches n'apparaîtront que plus tard.

Et pour le moment, il faut, pour beaucoup de familles, penser à survivre. Des familles, dont pour 25 d'entre elles, le chef se trouve prisonnier dans un stalag en Allemagne.

1 900 francs sont produits par la collecte destinée à expédier des colis de nourriture ou de vêtements aux prisonniers. Le conseil vote 1.000 francs au profit de cette œuvre.

Le couvre-feu est instauré conduisant à une interdiction de circuler à partir de 20 heures, heure allemande.

Selon Roger Forest, Maurice Demoule circulant à bicyclette en contrevenant à ces instructions, sera arrêté par une patrouille et enfermé dans un local pendant la nuit. Le lendemain, sans avoir mangé et bu depuis la veille, il sera convié à participer au creusement des fosses destinées à recevoir les restes des chevaux abattus à Saint-Giraud.

A Combres, selon le témoignage de Jean Barthélémy, les Allemands ont constitué un entrepôt destiné au ravitaillement de 35 000 hommes. De nombreux camions et voitures stationnent dans la cour pour assurer le ravitaillement et les livraisons. Il se trouvait sous les bâtiments réquisitionnés, des quantités impressionnantes de boules de pain, de tonneaux de confitures, de beurre, de pâté de foie, de tabac, de tonneaux de vin et même des bouteilles de champagne.

Cette unité, dont l'état-major avait réquisitionné le manoir de Combres, ne restera là qu'environ un mois. A noter la grande délicatesse des occupants vis-à-vis des habitants qui ne seront jamais victimes d'intrusions dans leurs habitations. Après le départ de cette troupe, deux tombereaux seront nécessaires pour évacuer, rien que les bouteilles de champagne.... vides.

Un soldat français, qui retraitait à pied le 19 juin 1940, s'est fait dépasser par des Allemands devant le chemin de Combres. Il avait toujours son fusil en bandoulière et un allemand après l'avoir désarmé, a cassé l'arme sur la bordure du trottoir de la route. Le soldat allemand a demandé à son prisonnier s'il ne connaissait pas un lieu où se retirer. Ce dernier a indiqué le chemin de Combres et on l'a laissé partir. Il travaillera pour les Allemands pendant leur séjour à Combres. Quand ceux-ci repartiront en direction d'Auxerre, ils emmèneront le soldat français originaire de cette région. Il retrouvera ainsi sa famille, sans passer par un camp de prisonniers.

Selon Michel Chollet, Maurice Demoule, Fernand Chenu et Jean Massonat consommant au café, là où habite actuellement madame Farre : ils voient entrer dans le débit de boisson un soldat allemand, auquel Maurice Demoule assène un coup de poing en pleine figure. Pendant que le soldat va chercher du renfort, le trio s'éclipse.

Les auteurs de l'agression sont vite retrouvés et condamnés à une peine très clémente en comparaison de la gravité de l'agression commise. Ils doivent balayer le bourg tous les jours pendant un mois et rouler les déchets dans une brouette, vers un dépotoir situé en limite du bourg, route de Quantilly. La sentinelle surveillant les travaux ayant botté le derrière de Maurice Demoule, celui-ci pour éviter toute récidive, tirera la brouette au lieu de la pousser...

Début 1941, création d'un comité d'aide aux prisonniers. Virement de 500 francs prévus pour la fête nationale du 14 juillet et 175 francs destinés aux sociétés locales, sommes sans emploi en raison des événements. La commémoration des fêtes patriotiques, en particulier le 11 novembre, est interdite.

Pendant cette période, un ballon avec une nacelle bourrée de tracts, en provenance d'Angleterre, s'écrase dans la carrière du Fourtout. Les gendarmes alertés viennent récupérer la cargaison. Un de ces tracts exaltant la résistance à l'occupant, reste pendant un an sur la planche surmontant l'âtre de la cheminée du logement du Fourtout, dissimulé sous une boîte vide.

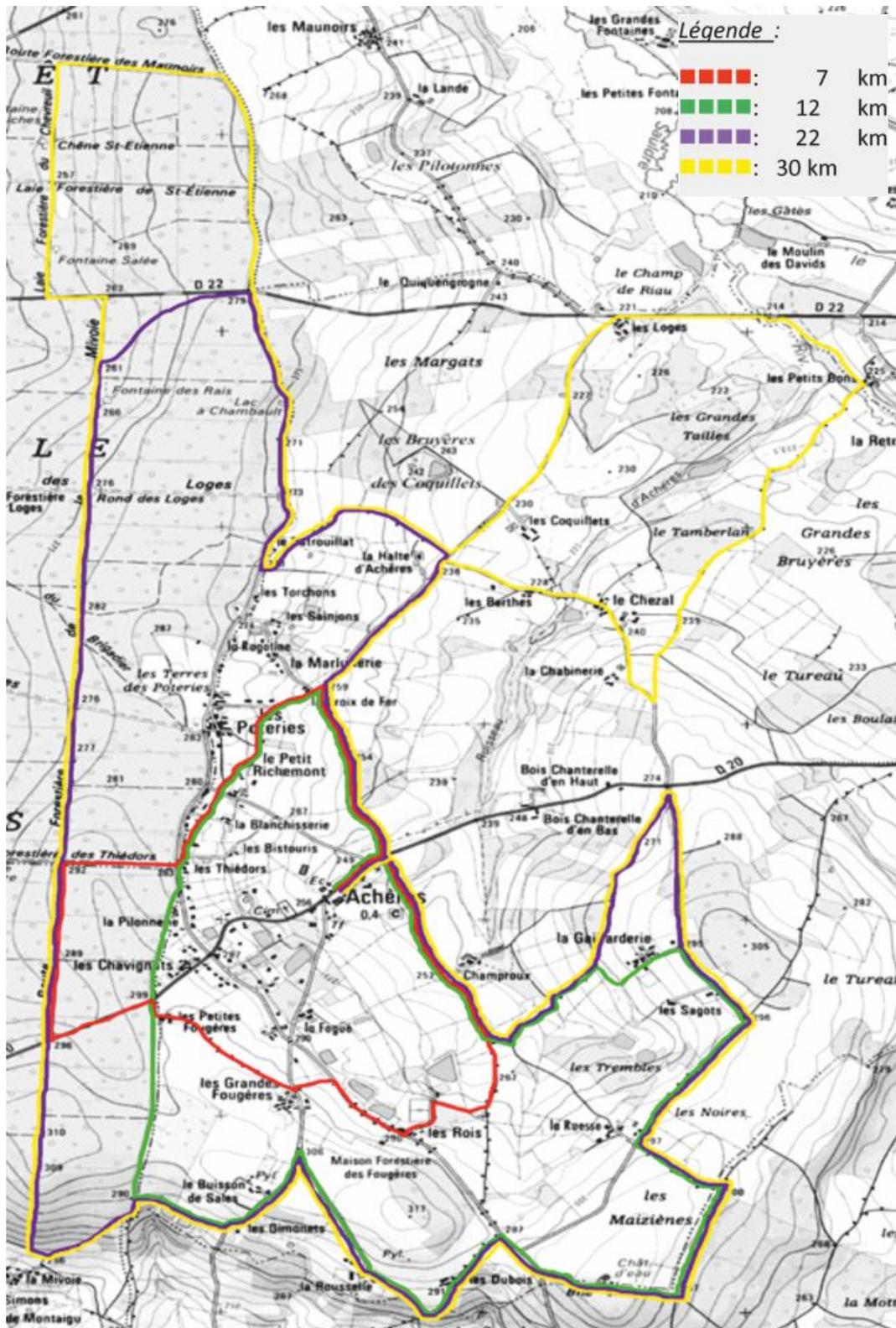
Tous les matériels, armes, munitions, vêtements abandonnés par l'armée française ou les réfugiés, sont évacués. Les bus parisiens s'en vont reprendre du service dans la capitale.

L'étreinte se desserre, quand les Allemands quittent Saint-Palais, pour se préparer à envahir l'Angleterre sans succès, puis la Russie.

Pascal DESMOULIERES

## Carte des randonnées d'Achères

Pour les randonneurs, vététistes ou cavaliers, voici une suggestion de circuits de randonnées qui vous permettront de découvrir les sentiers et recoins cachés de notre commune.



Une demande d'autorisation à l'O.N.F. est obligatoire pour toute randonnée organisée !  
Préservez et respectez la forêt. N'y jeter aucun déchet, même VERT !

**Attention :** pendant la saison, chasse à tir en forêt :  
ne pas s'y rendre les samedis et les lundis



***Le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs  
vœux pour la nouvelle année,  
une bonne santé et une douce sérénité***